

ASSEMBLEE NATIONALE

Quatrième législature



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

**DISCOURS DE CLOTURE DE LA PREMIERE SESSION
PARLEMENTAIRE ORDINAIRE DE L'ANNEE 2011
DE L'ASSEMBLEE NATIONALE PRONONCE
PAR SON EXCELLENCE,
MONSIEUR ROCH MARC CHRISTIAN KABORE
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**

Ouagadougou, le 30 mai 2011

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Chef du gouvernement,**

Monsieur le Président du Conseil Constitutionnel,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Institution,

**Mesdames et Messieurs les membres
du gouvernement,**

**Excellences, Mesdames et Messieurs les ambassadeurs et Chefs de
mission diplomatique et consulaire,**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations
internationales et interafricaines,**

**Honorables députés,
Distinguées personnalités,
Mesdames et Messieurs.**

Nous voici rendus au terme des 90 jours de la première session ordinaire de l'année 2011 qui, incontestablement, auront été marqués par la crise sans précédent qui s'est emparée de notre pays, et dont les répercussions se sont fait ressentir sur l'ordre du jour de la session des lois. En effet, les manifestations consécutives au décès de l'élève ZONGO Justin, les mutineries dans différentes casernes de notre pays, et l'agitation sociale que nous avons vécue, ont secoué les fondements de notre jeune démocratie, sans pour autant entamer notre détermination à préserver la paix, la justice et l'Etat de droit au Burkina Faso.

Aussi, tout en félicitant les honorables députés pour le travail accompli, je voudrais, en cette occasion solennelle, réitérer mes chaleureuses félicitations et mes vœux de succès au Premier Ministre Luc Adolphe TIAO et à l'ensemble de son

gouvernement, pour les actions entreprises en vue de ramener la sérénité, et la paix sociale dans notre pays.

Au sein de la nouvelle équipe gouvernementale que vous avez formée le 21 avril dernier, permettez-moi, Monsieur le Premier Ministre, de reconnaître et de féliciter les députés que vous avez appelés pour servir la Nation. Il s'agit des honorables Achille Marie Joseph TAPSOBA, promu Ministre de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, et Jérémie OUEDRAOGO nommé Ministre des Ressources Animales.

Votre gouvernement a d'emblée inscrit son action dans la dynamique de la recherche de la paix et de la restauration de l'autorité de l'Etat, conditions indispensables à la prospérité de notre patrie. La Représentation nationale, dans le respect de ses prérogatives constitutionnelles, est disposée à jouer sa partition pour vous aider à réussir la noble, mais combien difficile mission que vous a confiée le Président du Faso, de diriger l'équipe gouvernementale.

Votre volonté affichée d'améliorer la gouvernance politique économique et sociale au Burkina Faso, en plus des mesures que votre gouvernement a annoncées et prises en vue d'amoindrir les effets de la vie chère sur les populations laborieuses, ont convaincu les plus sceptiques que vous joignez l'acte à la parole.

Aussi, nous vous encourageons à maintenir ce cap et à engager une réflexion allant dans le sens d'apporter une réponse globale et durable aux préoccupations de notre peuple.

**Excellence, Monsieur le Premier Ministre,
Distinguées personnalités,
Honorables députés,
Mesdames et Messieurs.**

Je voudrais ici, saluer la maturité politique du vaillant peuple burkinabè, qui a su, en ces moments difficiles, se départir de ceux qui avaient vite trouvé à travers ces mouvements populaires, une occasion rêvée de faire un hold-up à notre jeune démocratie en construction.

Que la sagesse dont l'écrasante majorité des Burkinabé a toujours su faire montre prévale toujours pour que nous puissions ensemble, dans la durée, bâtir un Burkina Faso uni et prospère dans la démocratie.

L'ampleur des concertations menées par le Président du Faso et le Gouvernement, les différentes mesures conservatoires prises et les propositions audacieuses de sortie de crise émanant de la société civile et des autres acteurs et forces vives de la Nation, nous interpellent à faire preuve de retenue, et à nous engager dans un dialogue constructif à même de sauvegarder les intérêts essentiels de notre peuple.

Les revendications enregistrées à la faveur de la crise, tantôt catégorielles et corporatistes, tantôt simplement d'ordre existentiel, ne doivent pas nous faire perdre de vue, qu'en plus de la satisfaction des besoins exprimés, pour l'essentiel par des agents de l'Etat, nous devons surtout avoir une vision globale du développement de notre pays, et travailler à satisfaire les besoins de l'immense majorité des burkinabè qui veulent, ici des routes et des écoles, là de l'eau potable et des barrages, ailleurs des dispensaires et des hôpitaux, et j'en passe.

De même, il nous faut tirer leçon de la quête de justice et d'une meilleure gouvernance exprimée à travers les manifestations. C'est donc dire que la tâche est immense et nous interpelle tous.

C'est pourquoi, j'en appelle au patriotisme, au civisme, à la solidarité et invite toutes les composantes de notre peuple à se mettre au travail si nous voulons bâtir un Burkina Faso de dignité, de prospérité, respecté en Afrique et dans le monde.

Je lance un appel aux acteurs de la vie politique nationale, pour qu'ils fassent preuve d'ouverture d'esprit et de disponibilité pour adhérer au dialogue politique indispensable sur les réformes politiques et institutionnelles, afin de donner de la vitalité et plus de tonalité à notre jeune démocratie.

L'enjeu majeur étant le bien-être du peuple burkinabè, il n'y a pas de place ni pour la démagogie, ni pour la surenchère politique.

Je m'en voudrais de ne pas rappeler ici la nécessaire obligation pour tous les démocrates de défendre sans concession aucune les grands principes qui fondent la République et qui s'appellent notamment : liberté, égalité, justice, unité, progrès.

C'est dans la paix, le dialogue et le respect de la légalité républicaine que nous pouvons assurer les progrès démocratiques, économiques et socioculturels indispensables à l'épanouissement complet de notre peuple.

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Distinguées personnalités,
Honorables députés,
Mesdames et Messieurs.**

Lorsque les valeurs qui fondent la République sont foulées au pied, il n'y a plus guère de place pour les querelles politiciennes. Avant de chercher à tirer un quelconque avantage politique d'une crise de cette nature, il faut d'abord faire une condamnation unanime et de principe, de tous les actes qui ne peuvent être tolérés en République.

Il en est ainsi, des pillages, des incendies des édifices publics et symboles de l'Etat, des sièges de partis politiques, des destructions des biens et des domiciles privés ainsi que toutes les atteintes aux droits humains perpétrées, d'où qu'elles viennent.

Le salut étant dans la République et non dans l'anarchie et la violence, je voudrais, au nom de la Représentation nationale et à mon nom propre, inviter les uns et les autres à savoir raison garder afin que, sur le terme, nous puissions conjuguer nos efforts pour renforcer la démocratie, à travers des réformes politiques et institutionnelles consensuelles, à même de créer les conditions de la prospérité pour tous les Burkinabè.

La stabilité de l'armée est un gage de stabilité de l'Etat et conditionne la stabilité de la démocratie. Dans ce sens, les mutineries dans différentes casernes du pays que les populations ont vécues avec tant de frayeur et d'angoisse, sont des sources de fragilisation de l'Etat de droit, et de détérioration de l'image de notre pays, aux conséquences incommensurables sur notre développement économique, et sur la cohésion sociale.

C'est pourquoi, tout en saluant les différentes mesures prises pour répondre à la quête de meilleures conditions de vie exprimées par nos forces armées et de sécurité, nous encourageons le gouvernement et le nouveau Chef d'Etat Major Général des Armées, à s'investir dans la recherche de solutions visant la consolidation de l'unité et de la stabilité de nos forces de défense et de sécurité, dans le cadre d'une armée républicaine, respectueuse des valeurs qui concourent à l'intérêt collectif, et à sa protection.

Au nom de la Représentation nationale, je lance un appel pressant à nos forces de défense et de sécurité pour favoriser la concertation comme solution de règlement de leurs préoccupations, au regard de la disponibilité de leur hiérarchie.

C'est le lieu pour moi, de saluer l'action de toutes les forces vives mobilisées pour la sortie de crise. Je tiens particulièrement à féliciter les femmes, l'autre moitié du ciel, qui fait notre force et notre fierté, pour sa mobilisation exemplaire en faveur de la paix, du pardon et de la réconciliation.

Je reste convaincu que c'est en œuvrant dans la sérénité, pour l'avènement de la justice souhaitée par tous, et pour le renforcement de la bonne gouvernance politique, économique et social que nous pourrons bâtir ensemble, dans la paix, la transparence et le travail, un Burkina Faso émergent, où il fait bon vivre pour tous.

**Excellence, Monsieur le Premier Ministre,
Distinguées personnalités,
Honorables députés,
Mesdames et Messieurs.**

Au moment où nous déplorons des victimes résultant de ces évènements malheureux, il est survenu en territoire togolais, un tragique accident de la circulation qui a coûté la vie à 26 de nos compatriotes, des commerçants exerçant pour la plupart au Yaar du secteur 10 de Ouagadougou.

L'ampleur et la brutalité du drame ont conduit le Président du Faso à décréter une journée de deuil national à la mémoire des disparus, et je voudrais, en votre nom, saluer la diligence avec laquelle l'évènement a été pris en charge par les plus hautes autorités.

Pour toutes ces pertes en vies humaines, je vous invite à observer une minute de silence (...). Je vous remercie. Je voudrais, à mon nom personnel et au nom de la Représentation nationale, présenter nos condoléances aux familles éplorées, et souhaiter par la même occasion, un prompt rétablissement aux blessés.

**Excellence, Monsieur le Premier Ministre,
Distinguées personnalités,
Honorables députés,
Mesdames et Messieurs.**

Au cours de cette session des lois de l'année 2011, dont les travaux ont été suspendus en raison de la dissolution du gouvernement, on note au total :

- 12 textes de loi et 5 résolutions adoptés ;
- 14 questions orales adressées au gouvernement avec ou sans débat ;
- 6 questions d'actualité ;
- La séance consacrée au discours de politique générale du Premier Ministre Tertius ZONGO à qui je rends un vibrant hommage pour le travail qu'il a abattu durant le temps qu'il a passé à la tête du Gouvernement.

Parmi les projets de loi et de résolution qui ont été examinés, figurent, entre autres :

- Le projet de loi portant code forestier au Burkina Faso ;
- Le projet de loi portant réglementation des professions de l'expertise nationale ;
- Le projet de loi portant exonération à titre exceptionnel du droit de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour l'importation de véhicules de transport public de marchandises ;
- Le projet de loi de Règlement du budget de l'Etat, gestion 2009 ;
- Le projet de loi de finances rectificative de la loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2011 ;

- La proposition de résolution portant modification du Règlement de l'Assemblée nationale.

Conformément à la Constitution et aux dispositions pertinentes du Règlement de notre auguste Assemblée, il a été procédé le jeudi 26 mai et le vendredi 27 mai courant à l'élection du Bureau de l'Assemblée nationale et au renouvellement des commissions générales.

En réitérant mes félicitations aux nouveaux membres de ces organes, je tiens à renouveler mes remerciements à celles et ceux qui ont été remplacés pour leur engagement et leur contribution à la vie du Parlement.

En dépit du climat de tension qui rendait difficile l'exécution de certaines missions sur le terrain, des commissions et des réseaux parlementaires ont pu exécuter leurs programmes d'activités. Ainsi :

- du 9 au 12 février 2011, la Commission du Développement économique et de l'Environnement (CODE) a conduit une mission d'information sur l'état de l'environnement dans les provinces du Nahouri, du Ziro et de la Sissili ;
- les 06 et 07 avril 2011, la Commission de l'Emploi, des Affaires Sociales et Culturelles (CEASC) s'est rendue successivement auprès des structures suivantes à Ouagadougou :
 - d'abord, au CMA du secteur 30 et au CMA du secteur 17 pour, d'une part, la visite des travaux d'extension de ces deux centres médicaux de la capitale, et d'autre part, pour voir l'application des subventions accordées pour les accouchements et les soins obstétricaux et néonataux d'urgence au CMA du secteur 30 ;
 - ensuite, au Centre hospitalier national Yalgado Ouédraogo pour constater la rénovation des infrastructures et l'évolution de la situation des urgences ;

- et enfin, à REMAR-Burkina, le 4 mai 2011, pour une mission d'information sur l'assistance aux enfants vivants dans la rue.
- Le 13 mai 2011, le Réseau des parlementaires en matière de population et développement a organisé à Ouagadougou, en partenariat avec l'ONG «Equilibre et Population» une journée de plaidoyer sur la situation de la planification familiale.

Au titre des activités internationales du Parlement, menées depuis l'ouverture de notre présente session, je note que notre Assemblée a honoré ses principaux rendez-vous internationaux, accueilli des délégations étrangères et participé à des missions d'observation des élections. Ainsi, des délégations de l'Assemblée nationale ont pris part, entre autres :

- à l'ouverture de la première session ordinaire de l'Assemblée nationale du Togo le 5 avril 2011 ;
- à la 124^{ème} Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) tenue au Panama du 15 au 20 avril ;
- à la 24^{ème} session de l'Assemblée parlementaire Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) et à la 21^{ème} session de l'Assemblée paritaire Afrique-Caraïbes-Pacifique/Union européenne (ACP/UE) du 11 au 19 mai 2011 à Budapest ;
- et enfin à la XIX^e Assemblée régionale Afrique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) du 16 au 17 mai 2011 à Rabat ;

En dehors de notre participation aux activités interparlementaires, je retiens la visite que des parlementaires autrichiens ont effectuée dans notre pays du 20 au 27 mars 2011. Au cours de leur séjour, ils ont eu une séance de travail avec leurs collègues burkinabè, afin d'explorer les pistes d'une coopération entre les parlements de nos deux pays.

En juillet prochain à Kinshasa, en République démocratique du Congo, le Parlement du Burkina Faso, à travers son Président, accèdera à la Présidence de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, pour un mandat de deux ans. Cette marque de reconnaissance de la communauté parlementaire de l'espace francophone est une invite pour l'Afrique et pour notre pays, le Burkina Faso, à poursuivre son engagement dans une diplomatie parlementaire active, source de rapprochement entre les peuples du monde entier.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie regroupe des parlementaires de 77 parlements ou organisations interparlementaires répartis sur les 5 continents.

Notre ambition sera de mettre à profit la présidence burkinabè de l'APF, pour renforcer le rôle et la place du continent dans l'animation d'un espace francophone solidaire.

**Excellence, Monsieur le Premier Ministre,
Distinguées personnalités,
Honorables députés,
Mesdames et Messieurs.**

La Représentation nationale salue le dénouement de la crise postélectorale en Côte-d'Ivoire.

Nous nous réjouissons de ce que le Président Alassane Dramane OUATTARA, qui a été démocratiquement élu par le peuple ivoirien, ait été installé dans ses fonctions de Président de la République de Côte-d'Ivoire. Son investiture, le 21 mai courant à Yamoussokro, a constitué un signe encourageant d'une sortie de crise et d'un redécollage économique rapide de ce pays.

Tout en lui adressant nos félicitations, notre souhait est qu'il travaille au dialogue et à l'unité, en vue de bâtir des institutions républicaines fortes, dans une Côte-d'Ivoire prospère et ouverte sur le monde.

Nous félicitons également le Président Mahamadou Yssoufou pour son élection à la tête du Niger, et surtout pour la maturité politique du peuple frère du Niger, qui vient ainsi de donner une leçon de démocratie à l'Afrique et au monde.

**Excellence, Monsieur le Premier Ministre,
Distinguées personnalités,
Honorables députés,
Mesdames et Messieurs.**

Chaque année, la clôture de la session des lois annonce naturellement le début des travaux champêtres. Depuis quelques semaines en effet, les laborieuses populations du Burkina Faso ont repris le chemin des champs et exploitation, agricoles.

Mes pensées vont donc aux braves paysannes et paysans burkinabè qui, en dépit d'une pluviométrie capricieuse et des sols pauvres, assurent bon an mal an, l'essentiel des besoins alimentaires du plus grand nombre.

Je leur souhaite une généreuse saison pluvieuse et d'abondantes récoltes. Beaucoup d'entre vous également, chers collègues députés, s'adonnent avec succès à la production agricole. En vous adressant mes encouragements pour cette activité dont les effets induits sont considérables, je vous souhaite également une très bonne campagne agricole.

C'est sur cette note que je déclare close la première session ordinaire de l'année 2011 de l'Assemblée nationale.

Je vous remercie